



PV DE LA SÉANCE DE LA COMMISSION D'ÉTABLISSEMENT DE MON-REPOS

LUNDI 27 MAI 2019, 19H30

COLLÈGE DE MON-REPOS

1. Ouverture de la séance

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Nathalie Corbat demande à être ajoutée à la liste des personnes présentes lors de la dernière séance. Il s'agit d'un oubli du secrétaire.

Le procès-verbal est accepté sous réserve de cette modification.

3. Mutualisation des budgets entre COMET

Une proposition a été envoyée en ce sens à Mme DePietro par Mmes Klunge et Zuercher. Lors d'une séance réunissant l'ensemble des COMET, il a été décidé de déposer un postulat au Conseil communal pour favoriser cette mutualisation des budgets, mais également pour conserver les reliquats des budgets d'une année à l'autre.

4. Conférence « écrans »

L'événement que vise à organiser la Commission portera sur le thème des « écrans ». Une sous-commission de travail s'est réunie le 13 mai. Dans le droit fil du cadre fixé par la dernière séance, les pistes retenues sont les suivantes :

1. l'événement aura lieu un jeudi soir de novembre
2. au CPO ou à Pôle Sud
3. il se déroulera comme suit :
 - 3a. accueil,
 - 3b. conférence introductive
 - 3c. présentation des ateliers
 - 3d. ateliers
 - 3e. table ronde conclusive.

Quatre ateliers se profilent :

- (i) sur les compétences (*deep reading*, jeux vidéo [âges et labels], etc.)
- (ii) sur les relations individuelles (impact des liens entre enfants, avec parents, avec enseignants)
- (iii) sur les projets pédagogiques existant dans les écoles, en lien avec la thématique
- (iv) sur les « bonnes pratiques » parentales possibles.

À cet égard, le projet « Une semaine sans écran » est présenté et discuté en séance : une campagne de prévention débouchera en avril 2020 sur l'expérience éventuelle, pour les élèves, de vivre dix jours sans écran.

Le format fait l'objet d'échanges au sein de la Commission : l'événement accueillera-t-il les enfants ? Faut-il l'organiser le soir ou le matin, en semaine ou le week-end ?

Pour conclure ces discussions, les décisions suivantes sont prises par la Commission :

Format : **Avec enfants.**

Journée : **samedi 9h30-12h30.**

Calendrier : **21 mars 2020.**

Lieu : **Béthusy et Mon-Repos / ou Croix d'Ouchy (aula de l'Elysée).** (M. Guyaz se renseigne.)

Le nombre de participants dépendra du budget — une demande de budget complémentaire devrait peut-être être adressée à Mme De Pietro.



La sous-commission se réunira avant l'été pour établir le rétro-planning.

Modalités : sur inscription, nombre limité (à discuter encore). Possibilité de coupler l'événement avec l'Assemblée des parents.

Spécificité de l'événement, au sein de la thématique générale : **la question de l'attention.**

Animations pour enfants : sur supports numériques et non-numériques.

Engagement éventuel des enseignants : à déterminer.

5. Conseil des élèves

Frédéric Perroud a envoyé les dates avec des inscriptions possibles : il reste très peu d'opportunités avant l'été. Il paraît plus judicieux d'aller dans les Conseils en début d'année scolaire — lors des deuxièmes séances, plus précisément, pour laisser aux élèves le temps d'en découvrir le fonctionnement auparavant.

Il est demandé à Frédéric Perroud de centraliser les dates des deuxièmes Conseils de l'année 2019-2020 et de les soumettre à la COMET pour inscriptions aussitôt que possible.

En cas de demande de soutien adressée à la COMET, la Présidente propose d'étayer la requête par une courte présentation du projet et des motivations du projet par les élèves eux-mêmes. Elle suggère d'en informer les Conseils lors des passages des membres de la COMET.

6. Admissions, démissions

Virginie Perey quitte la Commission (représentante des enseignants). Il en va de même pour **Mme Burckhardt** (représentante des associations). Et pour **Gwendoline Egger Rochat** (parents). Ces départs attristent la Commission.

8. Dates et lieux des prochaines séances

9 septembre 2019, 19h.

11 novembre 2019, 19h30.

9. Divers

Karma Alazmeh Valluy pose la question de la prise en charge des enfants de 7P/8P à midi. Elle évoque deux modalités en cours d'examen à l'échelle de la Ville : sur le modèle crèche/APEMS (coût au prorata du salaire) ; ou sous l'égide d'une personne référente s'assurant de la présence de l'enfant (coût de 2 frs par jour).

Prochain Conseil des établissements lausannois : 31 octobre 2019, 19h30-21h30.

Prochaine séance des Présidents : 3 octobre 2019, 18h30.

La séance est levée à 21h50.

Lausanne, avril 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 sepscet@lausanne.ch
--